



© Nathalie Bonnetain

ROUTE 71-BOURGOGNE DU SUD

La Mission Tourisme du Département de Saône-et-Loire assure la promotion du département avec le concept *Route71-Bourgogne du Sud* à travers un plan d'actions de communication, les bornes tactiles *Route71* placées sur l'ensemble du territoire, la qualification de l'offre touristique de la Saône-et-Loire et le site internet www.route71.fr.



Lors de la remise de prix “Villes Villages Fleuris” organisée par la Région Bourgogne Franche-Comté à Dijon, en présence de l'ensemble des communes de Bourgogne Franche-Comté récompensées, et de Julien Faivre, directeur du Conseil National des “Villes et Villages Fleuris”, la Saône-et-Loire a brillé. Et plus particulièrement la commune de Saint-Symphorien-des-Bois, seule commune de Saône-et-Loire à avoir obtenu une fleur supplémentaire.

Depuis 2006, date à laquelle la commune de 438 âmes a obtenu sa toute 1^{ère} fleur “Villes et Villages Fleuris”, Saint-Symphorien-des-Bois n’a pas ménagé ses efforts. Très investie dans sa démarche pour l’obtention d’une 2^e fleur, la commune a été accompagnée par la Mission Tourisme du Département de Saône-et-Loire qui organise régulièrement des formations autour du label “Villes et Villages Fleuris”, et des visites chaque été auprès des communes du département. Le jury départemental a donc soumis le dossier de la commune de Saint-Symphorien-des-Bois au jury conjoint Région Bourgogne Franche-Comté/Département de Saône-et-Loire.

Suite à sa visite le 18 juillet 2023, le jury conjoint a délibéré le 28 juillet 2023 en faveur de l’attribution d’une 2^e fleur à la commune de Saint-Symphorien-des-Bois.

C’est ainsi que le maire de la commune, Arnaud Durix, et Michel Durix, conseiller municipal en charge de la commission Label “Villes et Villages Fleuris” composée d’une vingtaine de personnes élus et bénévoles, ont reçu leur 2^e fleur, ainsi que le Prix coup de cœur du jury, jeudi 16 novembre 2023, à l’occasion de la remise des prix “Villes et Villages Fleuris” organisée par la Région Bourgogne Franche-Comté à Dijon.

Cette distinction est d’autant plus remarquable que Saint-Symphorien-des-Bois est la seule commune de Saône-et-Loire à avoir obtenu une fleur supplémentaire en 2023.

Le prochain rendez-vous du Département de Saône-et-Loire sera la remise des prix “Villes, Villages et Maisons Fleuris” le 3 février 2024 à Châtenoy-le-Royal, commune qui a d’ailleurs vu son label 4 fleurs renouvelé en 2023 par le Conseil National des “Villes et Villages Fleuris”.